

MANIFESTE DU RÉSEAU INTERNATIONAL DES SYNDICATS ANTIFASCISTES

"Il n'y a qu'une seule liberté : les chaînes imposées à l'un d'entre nous pèsent sur les épaules de tous."
(Nelson Mandela)

"Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits."
(Art.1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - ONU)

1) Les organisations syndicales autonomes, libres et démocratiques des quatre coins de la planète dénoncent la résurgence des mouvements néo-fascistes et d'extrême droite, dont l'accroissement devient de plus en plus alarmant d'une année sur l'autre. Les références aux pires expériences du passé ou par le biais d'acronymes et mouvements "neufs" qui toutefois s'inspirent de ce passé, de ses idées et de ses objectifs, sont de plus en plus explicites.

Il s'agit d'un phénomène qui s'articule de manière différente d'un pays à l'autre, selon les expériences historiques et les conditions sociales locales, mais qui a une souche identique claire dans la négation des libertés et des droits universels et qui entretient un lien transnational profond, non seulement dans les relations et les références, mais aussi dans les objectifs, les stratégies et les méthodes de prosélytisme.

2) Bien qu'ils utilisent des noms et des formes organisationnelles différents, ces mouvements partagent des caractéristiques communes.

Ils prônent le rappel de tout élément identitaire traditionnel explicitement opposé aux "autres" : nation, race, religion, appartenance sexuelle, orientation sexuelle, etc.

Ils souhaitent un retour à des sociétés rigides, basées sur la définition d'un modèle unique accepté parce que traditionnel et "majoritaire", favorisant la discrimination explicite (voire l'expulsion ou l'élimination) des "minorités" n'appartenant pas à ce modèle susmentionné.

Ils sapent les démocraties par l'exaltation d'un système totalement désintermédié, construit dans la relation directe "leader fort-peuple", imaginant en plus le peuple comme un ensemble d'individus non liés à aucune expérience collective de représentation, autre que celles se référant aux "valeurs" identitaires qui le caractérisent.

Le même principe de désintermédiation est appliqué au monde du travail et des droits des travailleurs et des travailleuses, dans lequel le syndicat est montré du doigt comme l'ennemi principal, précisément en raison de sa fonction d'agrégation civile, de représentation sociale et de réponse collective aux besoins universels.

Ce n'est pas par hasard que, dans de nombreux pays du monde - par des coups d'État ou par la violence, avec des meurtres ou des tentatives d'assassinat de dirigeants syndicaux,

des répressions, des emprisonnements, des licenciements - des organisations politiques et militaires ayant une matrice et un credo clairement d'extrême droite ont, entre autres, dissous des syndicats autonomes et les ont remplacés par des syndicats de régime ou de complaisance. Les libertés et les droits syndicaux sont attaqués : des attaques contre les syndicats en tant qu'organisations ou des attaques contre des syndicalistes individuels - à tous les niveaux - appellent une réponse immédiate de solidarité et une réflexion commune sur la manière de contrer ce phénomène aux niveaux international, européen, national et régional.

3) La propagation de ces idées et de telles organisations a des causes sociales que les organisations syndicales dénoncent et combattent depuis des années : car celles-ci - en promouvant l'individualisme et en rejetant la solidarité sociale - érodent le tissu conjonctif même de nos sociétés.

Les conséquences des crises systémiques du modèle économique et social néolibéral ont toujours été endossées aux classes ouvrières et populaires, rétrécissant progressivement l'espace à la fois du droit et de la participation à la vie démocratique des processus décisionnels - nationaux ou transnationaux.

Cela s'est produit lors des crises économiques de ces dernières années, lors de celle provoquée par la pandémie de Covid-19, et se produit maintenant dans la conjoncture géopolitique internationale dramatique.

Ces dernières années, le travail a été dévalorisé, aggravant ainsi toutes les inégalités et exacerbant les écarts entre les générations, les sexes et les territoires; la précarité de l'emploi est devenue un éternel présent, à tel point que l'on est pauvre même en travaillant, au point de créer une nouvelle classe de "travailleurs pauvres". Cela a fait en sorte que les lieux de travail eux-mêmes sont devenus de moins en moins sûrs, mettant en danger la vie des personnes qui travaillent ; la richesse s'est ainsi concentrée dans les mains de quelques-uns, le pouvoir économique et financier a prévalu sur la politique et les États, affaiblissant ainsi la démocratie.

C'est précisément en rendant les mécanismes de *gouvernance* de plus en plus éloignés des "gouvernés" que ces mêmes institutions (encore une fois nationales et transnationales) ont en fait créé les conditions pour que les citoyens individuels se sentent seuls dans leur malaise économique et social, impuissants face aux grands phénomènes mondiaux et, par conséquent, plus enclins à adhérer à la propagande de l'extrême droite - basée sur le principe d'une "réponse simple et immédiate à des problèmes complexes", comme la fermeture des frontières ou la sortie de l'Union européenne.

Grâce à des outils de communication et de propagande extrêmement sophistiqués, les forces de droite contribuent ainsi à créer une société dominée par la "peur de l'autre", où l'on désigne toujours un "ennemi" pour dissimuler les véritables causes du malaise social et où la réponse aux grandes questions est de plus en plus individuelle et, par conséquent, la condition du citoyen est de plus en plus isolée et faible : de sorte à ce que

le mécanisme de surpuissance, de manipulation et d'exploitation des classes les plus faibles puisse, en réalité, se perpétuer.

4) Les syndicats libres et démocratiques ont toujours été conscients de leur rôle fondamental non seulement dans la lutte contre ces phénomènes et ces dérives, mais aussi dans la construction de modèles sociaux différents et plus avancés, basés sur l'inclusion, le droit, l'égalité, la justice et la solidarité dans le monde du travail.

Pour nos syndicats, la raison d'être fondamentale est de faire des femmes et des hommes des sujets avec des droits qui se réalisent dans leur vie et dans leur travail. Le principe d'égalité est fondamental pour transformer à la fois l'organisation du travail et les relations entre les personnes. Il existe de nombreuses mesures concrètes à prendre pour surmonter les inégalités entre les sexes, notamment en veillant à ce que les femmes et les hommes reçoivent un salaire égal pour un travail de même valeur. La négociation collective, à tous les niveaux, la solidarité et le droit à l'action collective sont les outils qui peuvent permettre aux travailleuses et aux travailleurs, par l'action syndicale, d'améliorer leurs conditions de travail et de participer à l'organisation politique, économique et sociale non seulement dans leur propre pays, mais aussi à l'échelon transnational, afin d'affirmer l'égalité de dignité entre le travail et l'entreprise, de préserver un service public de qualité et, donc, de construire une véritable justice sociale.

En fait, c'est le Travail, assorti de ses valeurs et de ses droits, qui constitue la véritable force sociale et économique d'une démocratie ; c'est la dimension de l'être humain dépassant la condition individuelle et s'ouvrant à la reconnaissance de soi comme appartenant à une expérience collective, universelle - qui est la même dans toute nation, quels que soient la religion, l'ethnie, la langue, la culture, le sexe et l'orientation sexuelle de chacun.

Une dimension collective et internationale, donc, universelle, seule capable de construire pour tous et chacun les réponses nécessaires pour vaincre l'injustice et l'inégalité.

5) Ces réponses passent par la reconnaissance et la mise en œuvre concrète des droits universels tels qu'ils sont reconnus dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme des Nations Unies - à partir de laquelle s'est développé le système international de protection des droits de l'homme - afin qu'ils ne restent pas de simples déclarations d'intention mais vivent dans les lois et les comportements de nos sociétés. Des sociétés qui se fondent précisément sur ces valeurs d'égalité, de solidarité, de justice et d'inclusion - par la réalisation d'une pleine participation démocratique, de droits égaux et d'opportunités égales pour tous toutes - partout dans le monde.

A cette fin, il faut que les droits syndicaux fondamentaux soient garantis aux travailleuses et aux travailleurs partout dans le monde : le droit de s'organiser dans des structures syndicales collectives, le droit de représentation dans les négociations, le droit à exercer librement leurs activités syndicales, le droit de grève.

Il importe pour cela de dépasser et de transformer ce modèle de développement, d'affirmer la durabilité économique, sociale et écologique, de lutter contre les inégalités, de surmonter la fragmentation et la précarité dans le monde du travail; de garantir la pleine participation et la protection des travailleuses et des travailleurs dans les processus mondiaux de transformation écologique et numérique - également par le droit à la formation individuelle tout au long de la vie qui doit être reconnue à l'instar d'une activité professionnelle ; de construire des mécanismes universels de protection sociale qui apportent un soutien réel et continu dans la vie quotidienne des personnes ; et de réaliser une justice fiscale qui redistribue réellement et équitablement la richesse produite par ceux qui travaillent.

Pour cela, il faut que les travailleuses et les travailleurs aient leur mot à dire sur les choix qui sont faits quant au sort des entreprises et des établissements dans lesquelles ils travaillent, qu'ils soient publics ou privés.

Par leur dimension collective et représentative, les forces syndicales peuvent ainsi apporter leur contribution fondamentale au développement et au renforcement de la vie démocratique de chaque pays et des instances transnationales.

Pour réaliser des modèles de développement universel inclusifs et équitables et - précisément en raison de la nature internationale du monde du travail - pour contribuer à la poursuite incessante de la Paix par l'application de normes internationales, la diplomatie et l'action des organismes internationaux en tant que seule solution aux conflits mondiaux.

6) Afin d'élargir et de renforcer leur action dans ce sens, les organisations syndicales de différents pays décident donc de formaliser leur coopération dans un **"réseau international de syndicats antifascistes"**, contre les mouvements d'extrême droite, les nationalismes et les populismes, les dictatures et contre toutes les formes de discrimination, d'exclusion et d'oppression.

Le travail commun se développera sur deux piliers fondamentaux et étroitement reliés.

Le premier sera un travail constant d'étude, d'analyse, de recherche, de veille, qui permettra d'identifier non seulement les lieux et les modes d'organisation et d'action des formations néo-fascistes et d'extrême droite, mais qui s'attaquera également aux nœuds des différents conflits sociaux (nationaux et multinationaux) qui déterminent ensuite leur naissance et leur propagation. La contribution des chercheurs, experts, académiciens et militants d'associations et de réalités engagées dans la lutte contre l'extrême droite sera fondamentale.

Le second consistera en des actions concrètes de solidarité mutuelle, en la construction de parcours de formation pour les syndicalistes et les délégués, en l'échange de "bonnes pratiques" et d'expériences, en la promotion d'initiatives caractérisées à la fois par des événements spécifiques uniques et des parcours structurés, en l'activation et promotion

de campagnes et de stratégies de communication communes et efficaces non seulement pour contrer la propagande néofasciste, mais aussi pour promouvoir les idées et les valeurs du travail aux niveaux national, européen et international. Les expériences déjà engagées dans le domaine international au niveau syndical et bien d'autres nées dans le monde des associations peuvent constituer un bon point de départ pour le démarrage des travaux du réseau.